

RAPPORT MORAL – PATRICK LE MÉHAUTÉ / OLIVIER FONDRIEST

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 31 OCTOBRE 2018 – BÈGLES

Merci à tous d'être présents ce soir pour la 21^e assemblée générale de notre club. L'assemblée générale est l'un des moments démocratiques structurant, le moment privilégié où l'on se pose, regarde le chemin parcouru, et celui qui reste à tracer.

Avant de venir plus en détail sur notre activité passée depuis notre dernière AG, permettez moi de revenir sur le fonctionnement du club.

Le Dojo est une association de loi de 1901, qui fonctionne avec une équipe pédagogique formée, et est dirigée par des adhérents bénévoles. Le club s'est structuré autour : d'un bureau, qui se réunit toute les semaines, d'un comité directeur qui se réunit une fois par mois, d'un collectif de pilotage pour les actions et d'une direction sportive qui gère le cœur du club, le quotidien, le travail pédagogique, les compétitions... Au total plus de 30 personnes accompagnent le club dans toutes les démarches administratives, sportives, culturelles qu'il entreprend.

Carte d'identité du club

Le Dojo est un club majeur de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui comptait pour les saisons 2016/2017 et 2017/2018, 646 membres. La photographie du club pour cette saison représentait :

518 licencié(e)s activités FFJDA

128 adhérent(e)s gym

371 Hommes

275 femmes

355 enfants –16 ans

291 adultes +16 ans

73,4 % des adhérent(e)s du club sont domicilié(e)s à Bègles.

Le nombre d'adhérent depuis au moins 5 ans se stabilise allant de 4 à plus de 90 ans.

L'encadrement associatif

L'assemblée générale du 7 janvier 2017, a élu pour 4 ans (l'olympiade 2016/2020), le comité directeur est composé notamment de Patrick Le Méhauté (judo), Olivier Fondriest (judo), Nathalie Janicka (taïso et GYM), Anna Chadeau (taïso), Mikaël Le Guen (taïso) Manu Rousselière (taïso), Jean-François Échard.

L'encadrement pédagogique et sportif

En 2017/2018, Le club employait 5 salariés dont un temps plein et un contrat de professionnalisation, 8 prestataires extérieurs. S'y ajoutait 5 services civiques présents sur des missions spécifiques et le plein temps qu'exerce bénévolement Marina, si importante pour nous tous.

Pour l'année 2018-2019, le club emploie 8 salarié(e)s, dont un temps plein, 5 prestataires extérieurs, 5 services civiques et toujours Marina en bénévole temps plein. Nous postulons pour renouveler notre agrément d'accueil de services civiques autour de missions repensées. Cette année, nous renforçons l'équipe pédagogique avec 3 jeunes formés par le club et en accompagnons un en contrat de formation. Ce nombre répond au besoin d'encadrement d'un club de 646 adhérents, dans un cadre moins précaire.

École de judo

Avec 355 enfants pratiquants de moins de 16 ans, nous portons haut notre ambition de former des judokas, citoyens en devenir, autour des valeurs que porte notre discipline. La mise en place du Dojobus, l'implication de notre encadrement sportif et pédagogique contribuent à développer le vivre ensemble dans notre commune et font du Dojo un acteur éducatif reconnu sur la ville.

La pratique sportive en compétition.

Comme défini dans notre projet sportif pour l'Olympiade 2016/2020, nous formons des judokas (loisirs et compétiteurs) et accompagnons ceux qui se donnent des objectifs de compétitions pour tous les âges et tous les niveaux fédéraux (département, région, France et international), en mutualisant tous les moyens pour y répondre. L'objectif permet de tirer vers le haut nos exigences, que l'on soit loisir ou compétiteur.

Le club est au niveau Élite, le plus haut niveau en France en judo. Nous avons des compétiteurs en première division dans toutes les catégories d'âge, et nos équipes cadettes, juniors et séniors le sont également.

Les projet soutenus par le FNDS

Le club porte des projets soutenus par le Fonds National du Sport (FNDS) géré par le Centre national pour le développement du sport (CNDS).

Les femmes en mouvement : pour une pratique sportive développée

Sport santé pour toutes et tous

Valide Handicapé, pour un sport partagé

La disparition de celui-ci nous imposera d'avoir une réflexion sur ces actions, nécessaires à une pratique sportive responsable et citoyenne.

Notre club a reçu en 2016 le label « Valide handicapé pour un sport partagé », dont

l'ambition est la pratique partagée du judo et des sports affiliés à la FFJDA : initiatives avec des structures spécialisées (IME), développer des cours spécifiques en direction des personnes en situation d'handicap pour les intégrer à la vie du club dans une pratique sportive (judo, activités de la FFJDA).

Les actions

En dehors des tapis du dojo et des compétitions, le club met en place des actions, participe à la vie culturelle et sociale de la ville, tient son rôle d'acteur d'éducateur et de générateur de lien social, notamment avec :

Dojo bus dans toutes les écoles de la ville, en direction des CP-CM1

Pratique en direction public Handicapé

Forum des association

Participation au festival Les nouveaux rendez-vous des terres neuves

Taps (Temps d'activités périscolaires mis en place dans les écoles publiques)

Stage au Japon

Fête de la Morue

Tournoi interne de Noël

Remise des grades

Stage enfants durant les vacances

Stage reprise San sebastian et Coïmbra

Accueil de délégations étrangères (Espagne, Allemagne, Hollande)

Accueil de l'équipe de Sainte Geneviève Sports, championne de France 1D par équipe

Cette année, nous allons signer une convention de partenariat avec le comité de Bègles du Secours populaire français en étant partenaire d'initiatives que celui ci met en œuvre, dans l'aide et la collecte de jouets des plus démunis et dans nos projets de sport pour tous.

L'avenir du club

Cet outil qu'est le club, ne vit pas en dehors de la réalité économique et social du pays. Comme le dit le président du Conseil départemental de la Gironde, « Le sport et ses clubs irriguent nos villes et nos campagnes, participent activement à leur animation, transmettent des valeurs à nos jeunes, et contribuent à la santé publique ».

Notre club n'existe que pour la mise en place d'une pratique sportive encadrée, partagée et citoyenne, accessible à tous. Lors de sa création, le club a fait face à des difficultés : pas de locaux mis à disposition, peu de soutien pendant quinze ans, ... et s'en est toujours remis à l'implication de ses adhérents, à son activité sportive et ses actions, à l'implication de son encadrement technique et sportif, à l'accompagnement de ses jeunes et moins jeunes.

Le contexte a changé en 20 ans, et aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous projeter sans un modèle social et économique soutenu, que ce soit au niveau national, régional, départemental ou local.

J'en profite pour remercier la ville de Bègles et le conseil départemental pour leur aide au fonctionnement du Dojo.

Comme de nombreuses structures sportives associatives, nous jonglons en permanence pour le budget. Sans déborder sur la partie que développera Nathalie, il nous manque 100 000 euros de budget pour que le club continue de fonctionner dans les années qui viennent avec la même exigence de qualité et d'apport à la collectivité.

Nous avons plusieurs leviers : institutionnels et privés

Nous avons rencontré monsieur le maire et deux de ses adjoints, messieurs Chauvet et Joandet, afin de leur faire part de notre situation, de l'apport du club dans la ville comme du besoin d'obtenir le même niveau de soutien de fonctionnement que les autres structures sportives béglaïses à niveau d'adhérents équivalent. Car si nous apprécions à sa juste valeur les nouveaux liens développés avec la ville, nous en restons les parents pauvres.

Nous devons également gérer un budget autour d'une cotisation pour le plus grand nombre sans locaux mis à notre disposition et avec une subvention qui représente 10% de ce qui est alloué individuellement au handball, au foot ou au rugby. Pour être concrêt, si l'on regarde les budgets votés en 2017, l'aide de la ville est de 16 000 euros pour le judo contre 156 494 euros pour le handball (CAB), dont 74 000 euros de fonctionnement.

Comme nous l'avons dit à M. le maire, nous ne nous plaçons pas en opposition avec les autres sports, mais en complément d'une pratique sportive et éducative encadrée. Nous concernant, il a été important de souligner qu'un club de 646 adhérents ne peut pas vivre et se débrouiller seul, et être autant impliqué dans la vie sociale des béglaïses et des béglaïs. Nous sommes un cas unique en France, la seule commune de plus 10.000 habitants sans dojo municipal.

Nous avons proposé plusieurs pistes de travail : une augmentation de notre subvention pour atteindre les 70 000 euros, la création d'un dojo municipal et la mise à disposition de salles dans des quartiers de la ville.

Nous restons confiant sur l'écoute et le travail, compliqué mais nécessaire, avec nos partenaires insitutionnels.

Concernant nos partenaires privés

Tout d'abord, il me paraît important de remercier les partenaires qui soutiennent le club : la MIPP, Century 21, Clôture moderne, Taysse FC, Taxi 33, Idéa, Local Box, les caves de Sauveterre Blasimon, Cyber scoot, Carré pub, Oréal, Établissement Francineau, LGH et Matsaï Mara. Leur apport est un élément important dans le développement du club. En ajout nous allons lancer un partenariat avec la plateforme sponso plus. Un flyer explicatif, ainsi qu'un mail qui vous sera envoyé afin de mieux maîtriser cette démarche. Cette plateforme participative vous permettra de soutenir le club lors de vos achats personnels. Cette plateforme est basée sur un système de remise qui en fidélisant les clients, permet en retour d'aider le club et de vous offrir du crédit d'impôt en pourcentage de vos achats.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui nous aident, nous accompagnent tout le long de l'année, les parents qui nous supportent sur et en dehors des tapis, nos jeunes qui se tiennent remarquablement dans l'attitude et le respect lors des compétitions, nos jeunes et moins jeunes professeurs, nos services civiques. N'hésitez à vous impliquer dans nos actions, notamment le collectif de pilotage.